



ÉTABLISSEMENT

Angers Loire Métropole (49)
83 rue du Mail - BP 80011
49020 ANGERS cedex 02

AVIS RECTIFICATIF

TRAVAUX

Section 1 : Références de l'avis initial

Annonce N° 24-43997
Mise en ligne sur du 2024-04-15 au 07/05/2024

Section 2 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 24490001500011

Code postal / Ville : 49020 ANGERS cedex 02

Groupement de commandes : Non

Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché : Raccordement au réseau de chaleur des bâtiments de la Pépinière d'entreprises Fleming 1, 3, 5 et 7

Classification CPV : 45231112

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché ayant pour objet le Raccordement au réseau de chaleur des bâtiments de la Pépinière d'entreprises Fleming 1,3,5 et 7

Le marché n'est pas alloti en raison de l'absence de prestations distinctes.

Lieu(x) d'exécution : Angers

La maîtrise d'oeuvre est assurée par le groupement conjoint avec mandataire solidaire :

- Bureau d'études LS INNOV

- PREMIERES BASES STRUCTURES

Les prix sont forfaitaires

Des heures d'insertion professionnelle sont à prévoir. Le titulaire aura à traiter des données à caractère personnel dans le cadre de l'exécution du marché prévues à l'annexe RGPD du CCAP.

La durée du contrat démarre à compter de sa notification et s'achève à la réception définitive (levée des réserves).

Le délai d'exécution du marché de 19 semaines comprend :

- la période de préparation de 3 semaines qui démarre à compter de la notification du marché valant ordre de service de démarrage de la période de préparation

- le délai d'exécution des travaux de 16 semaines qui démarre à l'issue de la durée de la période de préparation par dérogation à l'article 18.1.1 du CCAG-Travaux, hors délai de garantie de parfait achèvement

Les prix sont révisibles mensuellement.

Une retenue de garantie de 5.0 % du montant initial du marché sera constituée.

Le montant de l'avance est fixé de la façon suivante :

-si son délai d'exécution est inférieur ou égal à douze mois : 10 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché ;

-si ce délai est supérieur à douze mois, l'avance est égale à 10 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par ce délai exprimé en mois.

Critères d'attribution du marché : Prix des prestations 60 % ; Valeur technique 40 %

Section 4 : Informations rectificatives

Rectification

Renseignements relatifs aux rectifications du marché et/ou des lots : La date limite de remise des offres a été reportée au vendredi 17 mai 2024 à 12h30.

Date d'envoi du présent avis

26 avril 2024